

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 16287 Numéro SIREN : 414 608 596 Nom ou dénomination : WSV FRANCE BIS SARL

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2020 sous le numéro de dépôt 16091



20200160912019

DATE DEPOT : 01/04/2020

N° DE DEPOT : 16091

N° GESTION : 1997B16287

N° SIREN : 414608596

DENOMINATION : WSV FRANCE BIS SARL

ADRESSE : 90 av de Wagram 75017 Paris

MILLESIME : 2019

Gr
de

WSV FRANCE BIS SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 370.592 EUROS
Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS
RCS PARIS 414 608 596

02 AVR. 2020

Sous le N°

16091

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

L'assemblée générale, constatant que la perte de l'exercice s'élève à 676.060,73 Euros, décide d'affecter cette somme au compte « Report à nouveau », lequel se trouvera ramené au montant créditeur de 7.640.531 Euros.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

**RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 FEVRIER 2020**

L'assemblée générale, constatant que la perte de l'exercice s'élève à 676.060,73 Euros, décide d'affecter cette somme au compte « Report à nouveau », lequel se trouvera ramené au montant créditeur de 7.640.531 Euros.

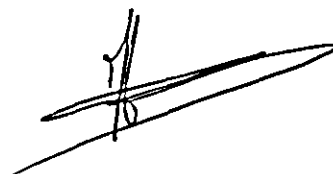
L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Exercice clos le : 30 septembre 2019

Durée : 9 mois

La Gérance



WSV FRANCE BIS SARL

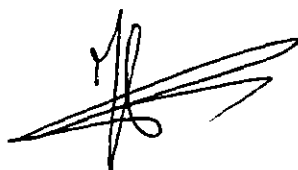
**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 370.592 EUROS**

**Siège social : 90 avenue de Wagram
75017 – PARIS**

RCS PARIS 414 608 596

BILAN CLOS LE 30.09.2019

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'Y' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L WSV France BIS SARL Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 10 | 9 |
Adresse de l'entreprise 90 AVENUE DE WAGRAM 75017 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |Numéro SIRET * 4 | 1 | 4 | 6 | 0 | 8 | 5 | 9 | 6 | 0 | 0 | 0 | 4 | 8 |Néant ☐ *Exercice N clos le
31 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 1 | 9 |

		But 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		
	Frais de développement *	CX		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	10 221 308	4 319 707
	Fonds commercial (1)	AH		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN		
	Constructions	AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
	Autres immobilisations corporelles	AT		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		
	Avances et acomptes	AX		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
	Autres participations	CU	662 002	662 002
	Créances rattachées à des participations	BB	5 155 787	4 956 120
	Autres titres immobilisés	BD		
	Prêts	BF		
	Autres immobilisations financières *	BH		
	TOTAL (II)	BJ	16 039 096	11 519 723
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	93 600	93 600
	Autres créances (3)	BZ	11 507 485	440 022
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
CRÉANCES	Disponibilités	CF	627 540	627 540
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		
	TOTAL (III)	CJ	12 228 625	440 022
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif *	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	28 267 722	4 959 396
		IA		23 308 326
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			
	Classe de réserve de provision *			
	CP			
	Stocks :			
	Créances :			
	CR			11 507 485

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L WSV France BIS SARL		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 370 592...)	DA	370 592		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 056		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	37 059		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	147 108		
	Report à nouveau	DH	8 316 592		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(676 061)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	8 203 346	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 834 717		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	15 600		
	Dettes fiscales et sociales	DZ			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	11 254 663		
	Autres dettes	EB			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EC	15 104 980		
	TOTAL (IV)	ED			
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	23 308 326		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1957) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 600			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. WSV France BIS SAPL

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. WSV France BIS SAFL		Néant ☐					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intra-communautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	46 208	FH	FI	46 208	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	46 208	FK	FL	46 208	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)					FR	46 208
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	71 846
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	125
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	365 059
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (11)					GF	437 030
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (II)					GH	34 606
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	72
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	84 356
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	84 356
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 960
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 960
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	81 396
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(274 893)

(RÉF. 013 : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise S.A.R.L WSV France BIS SARLNéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	179 831	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	179 831	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	580 999	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	580 999	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(401 168)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	345 001	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 021 062	
5 - BÉNÉFICE OU PÉRTE (Total des produits - total des charges)		HN	(676 061)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	-- Crédit-bail mobilier *	HP	
		-- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	84 356	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
CESSION IMMO FIN		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		580 999	179 831	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

BAG Expert-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. WSV France BIS SARL</u>										Néant ☐			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentation		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	10 221 308	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	LS			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	6 048 671	8V		8W	1 526 277
		Autres titres immobilisés						IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV			
TOTAL IV						LQ	6 048 671	LR		LS	1 526 277		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	16 269 980	OII		OJ	1 526 277

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Dimensions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par acte de cession			
		par virement de poste à poste		pas tenu à jour ou dont l'usage est restreint d'une mise en équivalence		1		2			
						3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	10 221 308	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				NY		NG		NH		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		M7	
		Autres participations				IO		OX	1 757 161	OY	5 817 788
		Autres titres immobilisés				II		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F			
TOTAL IV				I3		NI	1 757 161	NK	5 817 788		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OK	1 757 161	OL	16 039 096

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N des la 3 0 0 9 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L WSV France BIS SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et on modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. WSV France BIS SARLNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	3 954 648	PF	365 059	PG		PH	4 319 707
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		YN	3 954 648	YP	365 059	YQ		YR	4 319 707

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	M7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. géol., agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	Y1			Y2			Y3
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NY
Total général des mouvements (NP + NQ + NR)	NW			Total général des mouvements (NS + NT + NU)		NY	
				Total général des mouvements (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						S9		S8	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L WSV France BIS SARL		Néant ☐				
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
	1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	TA		TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	TD		TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (I) *	TG		TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	TM		TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D4		D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IK		IL	IM			
	Autres provisions réglementées (I)	TP		TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4B		4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4F		4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4K		4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4P		4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4U		4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4Y		4Z	5A			
	Provisions pour impôts (I)	5C		5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5H		5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EP		EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5S		5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5W		5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B	6C	6D	
		- corporelles	6E		6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02		03	04	05	
		- titres de participation	9U	199 667	9V	9W	9X	199 667
		- autres immobilisations financières (I) *	06		07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	440 022	6Y	6Z	7A	440 022	
	TOTAL III	7B	639 689	TY	TZ	UA	639 689	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	639 689	UB	UC	UD	639 689	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF				
	- financières	UG		UH				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. WSV France BIS SARL Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	5 155 787	UN		UN	5 155 787			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	93 600		93 600					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * JO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	6 478 179				6 478 179			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5 029 306				5 029 306			
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTALUX		VI	16 756 872	VU	93 600	VV	16 663 272		
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z										
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
		à plus d'1 an à l'origine	VH									
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A										
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B										
	Personnel et comptes rattachés	8C										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D										
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 600		15 600						
Obligations cautionnées		VX										
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J											
Groupe et associés (2)	VI	3 834 717			3 834 717							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	11 254 663			11 254 663							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZI											
Produits constatés d'avance	8L											
TOTALUX		VY	15 104 980	VZ	15 600		15 089 380					
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL							
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise S.A.R.L WSV France BIS SARL				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice clos le 31/03/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS										
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA
	Avantages personnels non déductibles * (cf. tableaux annexes à la page ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	XC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dépensée de réintégration (art. 237 sexies D)			RB	XD	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non européens non déductibles (cf. 2067-4 bis)			XX	XV	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 212 bis) *			XZ	XE	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIEP	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 239 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 %						
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN	
									401 168	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW	WQ	
			Déficits étrangers antérieurs (cf. 239 C par les PSE (art. 239 C))	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			NS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
									TOTAL I	WR
									401 168	
II. DÉDUCTIONS										
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - Imposées au taux de 0 % - Imposées au taux de 19 % - Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - Imputées sur les déficits antérieurs							WV
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WU
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales *		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							XA
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY
	Majoration d'amortissement *									XD
	Abattement sur le bénéfice des entreprises	Entreprises nouvelles (dépend d'ancienneté ou date de 44 ans)	K9	Entreprises nouvelles (44 ans)		LZ	Les entreprises nouvelles (art. 44 annexes)		L5	XP
		Mise en conformité avec CEE (art. 44 annexes)	L6	Société investissements exceptionnels (art. 239 C)		K3	Zone de développement de la région (44 annexes)		PA	
		OPV-TE (art. 44 annexes et notes A)	QV	Régime d'urgence à redynamiser (art. 44 annexes)		1P	Zone franche d'activité (art. 44 annexes)		XC	
		Données relatives à l'exercice (art. 44 annexes)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 annexes)					PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissements *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1			XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	XI1
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										
bénéfice (I moins II)									XI	
déficit (II moins I)										XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									Z1	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	XO
										274 893
										274 893

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2132-NOT-SD

Désignation de l'entreprise S.A.R.L WSV France BIS SARL		Néant ☐	
I. SUMI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	15 495	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	15 495	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	274 893	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	290 388	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1 ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-CSD 2019

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. WSV France BIS SARL</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC	7 377 482	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	939 111		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	QE			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	QF	8 316 592		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	8 316 592				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	8 316 592			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	40 500			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	31 346			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	71 846				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		YZ	125			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	125				
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	9 242			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *						QB				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						QS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 34 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 10 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Impositions	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 10 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Impositions	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L WSV France BIS SARL

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾		Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
I - Immobilisations*	1	TITRES PART	580 999			580 999
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
(2)				(3)	19 %	15 % ou 12,80 %	
I - Immobilisations*	1	179 831	(401 168)	(0)			(401 168)
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (1)						(401 168)
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (1)			(A)	(B) (l'entité par ligne)	(C)		

BA09 Examen-comptables Janvier 2019 - Fichier pédagogique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **S.A.R.L WSV France BIS SARL**

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. WSV France BIS SARL

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées

exclus du régime du long terme (art. 219 I a par. 0 bis du CGI) ③.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€

(art. 219 I a par. 0 du CGI) ④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5 % ^m ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a series 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ^m		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L WSV France BIS SARL

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: S.A.R.L WSV France BIS SARL		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 30/09/2019		Données en nombre de mois 0 9	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30092019

N° SIRET 41460859600048

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L WSV France BIS SARL

ADRESSE (voie) 90 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL 75017 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 23162

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination DEVON STORAGE FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 421318809 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 23162

Adresse : N° 90 Voie AVENUE DE WAGRAM

Code Postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

1
2

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE

30092019

N° SIRET

4 1 4 6 0 8 5 9 6 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A.R.L WSV France BIS SARL

ADRESSE (voie)

99 AVENUE DE WAGRAM

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique

SNC

Dénomination

FINANCIERE DE PATRIMOINE

N° SIREN (si société établie en France)

407944974

% de détention

71,00

Adresse :

N°

8

Voie

RUE BAUDOIN

Code Postal

75013

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

ROCHEFOUCAULT

N° SIREN (si société établie en France)

752847616

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

LES COLOMBES

N° SIREN (si société établie en France)

791644255

% de détention

25,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

DES FRANCS

N° SIREN (si société établie en France)

791641921

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

DU CHATEAU

N° SIREN (si société établie en France)

790195176

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

DE BURGONDIE

N° SIREN (si société établie en France)

751392879

% de détention

50,00

Adresse :

N°

90

Voie

AVENUE DE WAGRAM

Code Postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SNC

Dénomination

MER ET SOLEIL

N° SIREN (si société établie en France)

411986227

% de détention

50,00

Adresse :

N°

9

Voie

RUE BAUDOIN

Code Postal

75013

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

MARLIN

N° SIREN (si société établie en France)

492609482

% de détention

34,00

Adresse :

N°

58

Voie

RUE DE PONTIEU

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FR

SAOIE B parts-comptables Janvier 2019 / Etat préliminaire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2	Extension
2	

S.A.R.L WSV France BIS SARL

Forme juridique	SCI	Dénomination	RI 90
N° SIREN (si société établie en France)	820377372	% de détention	99,90
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	SALINA
N° SIREN (si société établie en France)	792855496	% de détention	99,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	LA FERME
N° SIREN (si société établie en France)	814812673	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SAS	Dénomination	DEVON FINANCES
N° SIREN (si société établie en France)	794137455	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SARL	Dénomination	MONTENOTTE HOLDING
N° SIREN (si société établie en France)	821286226	% de détention	40,00
Adresse :	N° 13	Voie	RUE DE MONTENOTTE
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	DU GÉNÉRAL
N° SIREN (si société établie en France)	818236283	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SNC	Dénomination	LE HAMEAU
N° SIREN (si société établie en France)	824768758	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	LE HAMEAU
N° SIREN (si société établie en France)	823188008	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR

Forme juridique	SCI	Dénomination	LE BOIS DORMANT
N° SIREN (si société établie en France)	824608285	% de détention	50,00
Adresse :	N° 90	Voie	AVENUE DE WAGRAM
	Code Postal 75017	Commune	PARIS
		Pays	FR